

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20660**

### Intitulé

DUT : Diplôme universitaire de technologie Packaging, emballage et conditionnement (PEC)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteurs d'académie, Présidents d'université, Directeurs d'institut universitaire de technologie (IUT), Ministère chargé de l'enseignement supérieur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

220 Spécialités pluritechnologiques des transformations

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les professionnels diplômés du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Packaging Emballage et Conditionnement (PEC) contribuent dans leurs emplois à l'adaptation aux évolutions technologiques, réglementaires ou commerciales des emballages et des procédés de conditionnement.

Ils interviennent, à des degrés divers suivant le poste occupé, dans :

- la conception et design des emballages : étude de projets d'emballages, rédaction de cahier des charges, modélisation du produit, réalisation de prototypes, pilotage de la chaîne graphique, sélection des matériaux et des procédés ...
- l'analyse et la maîtrise de la qualité : mise en place, suivi et mise à jour de procédures de contrôle qualité,

- la logistique des flux de production et de distribution : pilotage de la chaîne logistique, gestion des flux, gestion des stocks, management de la traçabilité ...

#### Compétences associées aux activités de "Conception et Design des emballages"

Pratiquer une veille technologique, réglementaire et marketing et effectuer une étude concurrentielle

Élaborer un cahier des charges fonctionnel mais aussi lisible, interpréter, exploiter de tels documents

Promouvoir une démarche d'éco-conception : analyse de cycle de vie, évaluation d'impact environnemental.

Valider et modifier une solution d'emballage par rapport aux contraintes techniques, marketing, réglementaires et économiques et développer des solutions originales ou innovantes.

Choisir le matériau et le moyen de mise en œuvre en conformité avec le cahier des charges

Etablir des plans selon les normes et les outils en vigueur.

Mettre en volume et scénariser le couple emballage-produit en particulier à l'aide d'outils de maquettage, de prototypage rapide et de logiciels d'infographie

#### Compétences associées aux activités d'"Analyse et maîtrise de la qualité"

Anticiper les évolutions des caractéristiques des matériaux en fonction de leurs conditions de mise en œuvre, de traitements, de sollicitations mécaniques, thermiques et d'environnement

Évaluer les critères qualité en fonction de cahier des charges

Appliquer les différentes directives et normes liées aux produits emballés.

Valider, rédiger et appliquer des protocoles de contrôles physico-chimiques, dimensionnels, géométriques, d'état de surface, mécaniques

...

Réaliser et analyser les contrôles à réception et expédition et au cours de la production

Analyser les performances d'un processus par rapport aux contraintes liées à l'emballage

Traiter des données et en faire l'analyse en utilisant des outils statistiques.

#### Compétences associées aux activités de "Logistique des flux de production et de distribution"

Planifier la chaîne logistique (opérations logistiques à caractère national et international), en tenant compte de l'ensemble des fonctions de l'emballage et plus particulièrement de la réglementation sur le stockage et le transport des différents produits

Participer à une démarche de Lean management

Réaliser l'implantation des moyens de production et planifier la production

Effectuer le lancement des documents de production et suivre l'avancement des ordres de fabrication

Identifier les risques de rupture d'approvisionnement de production,

Suivre l'état des stocks, identifier les besoins en approvisionnement et établir les commandes

Utiliser les outils de traçabilité et contribuer à mettre en œuvre la réglementation en la matière

Vérifier la conformité des informations tout au long du cycle de vie

#### Compétences transversales à l'ensemble des activités:

Travailler en équipe projet, en utilisant des outils collaboratifs

Gérer un projet, en respectant les délais et les contraintes économiques à l'aide d'outils de gestion de projet.

Collaborer et communiquer de façon professionnelle avec les différents acteurs internes et externes de l'entreprise, à l'écrit comme à

l'oral, y compris en anglais.

Contribuer à l'innovation et à l'amélioration continue des produits et procédés mis en œuvre dans l'entreprise.

Utiliser des techniques de recherche, d'analyse et de synthèse.

Etablir des plans d'expérience (produit, processus).

Veiller à l'application stricte des règles d'Hygiène et de sécurité et des normes environnementales.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires du DUT PEC s'insèrent dans les équipes spécialisées ou polyvalentes des services et départements industriels : achat, packaging, assurance et contrôle de la qualité, essai, recherche et développement, laboratoire de recherche, logistique, etc.

L'emballage et le conditionnement concernent l'ensemble des secteurs industriels ; le technicien en PEC peut donc être conduit à y travailler, en particulier dans le secteur des cosmétiques, de la pharmacie, de l'agro-alimentaire, de la distribution ...

Technicien supérieur (TS) en bureau d'étude, R&D, TS en gestion industrielle et logistique ; TS en méthodes et industrialisation ; TS en laboratoire d'analyse industrielle ; Encadrant de proximité en industrie de transformation.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1203 : Conception et dessin produits mécaniques

H1403 : Intervention technique en gestion industrielle et logistique

H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

La certification s'acquiert, pour l'acquisition par la formation, après évaluation concernant les unités d'enseignements suivantes :

#### Indiquer ici la liste des UE et ECTS correspondants :

UE 11 : Production d'emballage : approche organisationnelle (8)

UE 12 : Matériaux et Qualité : concepts et méthodes (7)

UE 13 : Conception : méthodes, outils et contraintes (7)

UE 14 : Formation générale initiale (8)

UE 21 : Production d'emballage : Approche Logistique (6)

UE 22 : Matériaux et Qualité : Outils et applications (8)

UE 23 : Conception d'emballages (7)

UE 24 : Formation générale complémentaire (10)

UE 31 : Production d'emballage : Technologies avancées (7)

UE 32 : Matériaux et Qualité : applications avancées (7)

UE 33 : Préparation au parcours Intégration Professionnelle Immédiate (7)

UE 34 : Formation générale maîtrisée (9)

UE 41 : Conception avancée des emballages (6)

UE 42 : Spécialisation du parcours Intégration Professionnelle Immédiate (6)

UE 43 : Formation Générale spécialisée (6)

UE 44 : Stage (12)

**Dans le cas d'acquisition par la validation des acquis de l'expérience (VAE), l'évaluation se fait sur la base du référentiel d'activités et de compétences de la spécialité.**

**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.

Par candidature individuelle	X	possible conformément aux textes en vigueur
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants- chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

*Arrêté du 10 mars 2000* : création de la spécialité sous l'appellation « Génie du conditionnement et de l'emballage »

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret modifié du 12 novembre 1984 relatif aux IUT

Arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT

Arrêté du 15 mai 2013 relatif à l'organisation des études conduisant au DUT Packaging, emballage et conditionnement

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Enquête ADIUT (<https://idges.pleiade.education.fr/vfvp/iut/iut.htm>).

Autres sources d'informations :

Enquête génération du Céreq ( <http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation> ).

#### Autres sources d'information :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

#### Lieu(x) de certification :

Chaque université est responsable du processus de certification

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Consulter les sites suivants :

1) Portail « Admission Post-Bac » (APB) : <http://www.admission-postbac.fr/>

2) Site de l'ONISEP : <http://www.onisep.fr/>

#### Historique de la certification :

Par arrêté du 15 mai 2013, l'intitulé du DUT Génie du conditionnement et de l'emballage est modifié en Packaging, emballage et conditionnement

Précédent arrêté relatif à l'organisation des études conduisant au DUT de la spécialité : *arrêté du 28 août 2006*